

Le Canard Vigilant

Numéro **382** — Vendredi 16 Décembre 2022

Dans ce numéro :

- **Egalité professionnelle : chez Natixis, beaucoup reste à faire !** 2
- **La CGT demande la réouverture des négociations salariales** 3
- **Réforme des retraites : en janvier ou en décembre, c'est toujours non !** 4
- **Bonnes fêtes de fin d'année !** 5



le Canard  igitant

Une publication du syndicat CGT des personnels de Natixis et ses filiales.

Consultez le site intranet :

<http://syndicats.intranatixis.com/cgt/>

Consultez le site internet :

<http://natixis.reference-syndicale.fr/>



Le Canard Vigilant

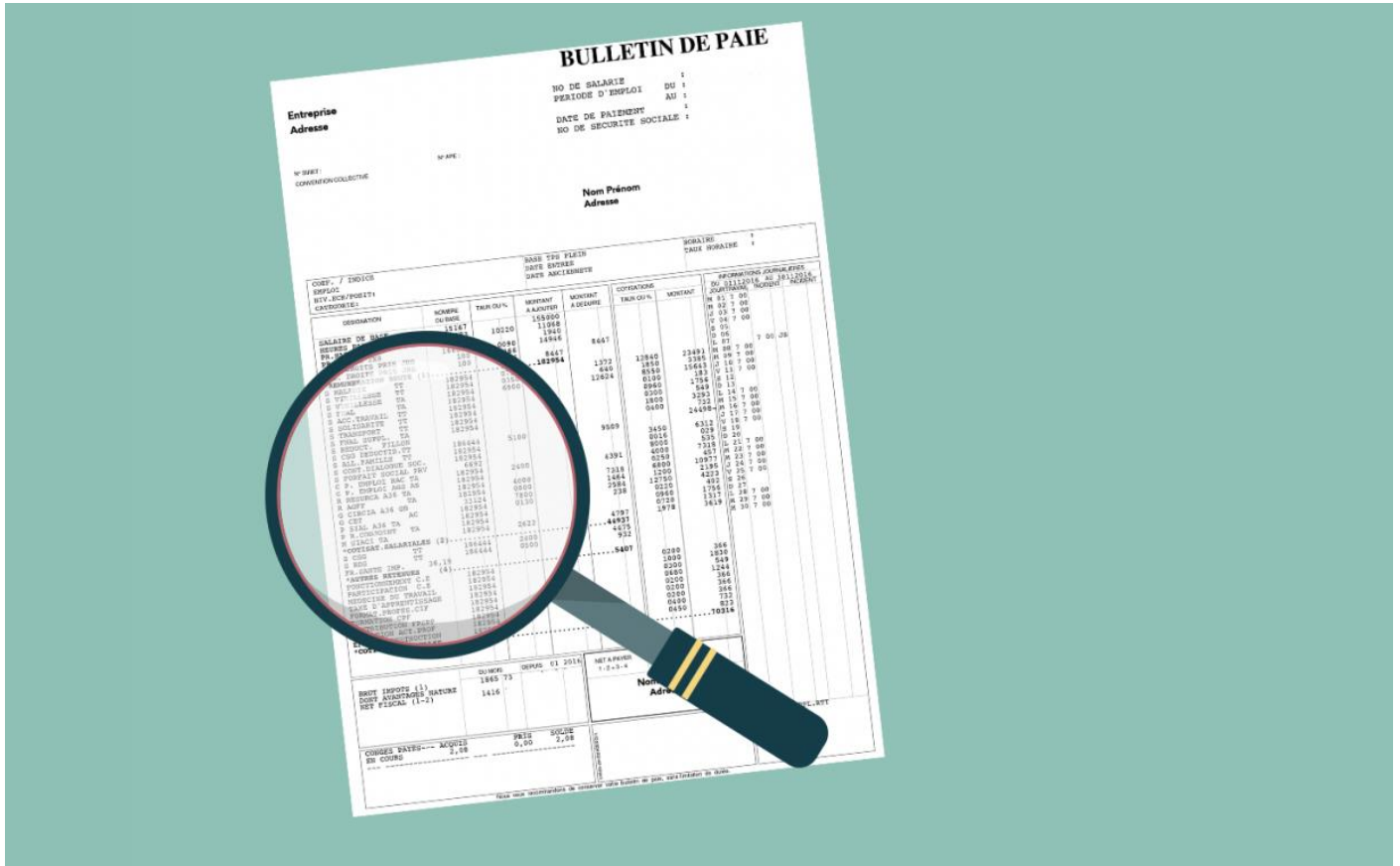
Numéro 382 – Vendredi 16 Décembre 2022

Egalité professionnelle : chez Natixis, beaucoup reste à faire !

Des négociations sont en cours pour aboutir à un nouvel accord "Egalité professionnelle" chez Natixis.

En nous appuyant sur le rapport d'expertise d'Ipsos Facto ([📄 Rapport NSA - Politique sociale 2021.pdf](#)) réalisé à la demande des élus du CSE, nous constatons que beaucoup reste à faire.

- Le **déséquilibre de représentation des femmes dans les classifications les plus hautes** perdure. (page 68 du rapport).
- Un **taux de promotions des femmes inférieur** en classe J, K ...(page 69 du rapport).
- Des **recrutements insuffisamment féminisés** (page 70 du rapport).
- A classification équivalente **les écarts négatifs de salaires moyens femmes - hommes des cadres se sont accentués** (pages 71 et 72 du rapport).
- A classification ou emploi type équivalent **les femmes entrées en avril 2022 chez Natixis ont un salaire moyen inférieur à celui des hommes** (page 73 du rapport).
- **Les femmes ont en moyenne des augmentations individuelles inférieures à celles des hommes** à classification équivalente (page 74 du rapport).



Le Canard Vigilant

Numéro 382 – Vendredi 16 Décembre 2022

La CGT demande la réouverture des négociations salariales

La CGT n'a pas signé l'accord qui entérine une baisse drastique du pouvoir d'achat des salariés de Natixis

Rappelons que l'accord signé en septembre 2022 par la CFDT, la CFTC, le SNB, l'UNSA prévoit **une augmentation de 2,5 %** au titre de 2022 et 2023, applicable au 1 janvier 2023. Et en plus - cerise sur le gâteau - **sans clause de revoyure !**

Nous avons estimé que c'était un très mauvais service rendu aux salariés de Natixis et ses filiales !

La CGT - non-signataire de cet accord de baisse du pouvoir d'achat des salariés - **a maintenu ses revendications d'une augmentation minimum de 8% des salaires fixes, rétroactive au 1 septembre 2022**, avec clause de revoyure automatique dès que l'envolée des prix le nécessite.

La CGT réclame la réouverture au plus tôt des négociations salariales chez Natixis SA et dans les filiales de Natixis SA !

L'augmentation des salaires doit au minimum être indexée sur l'inflation !



La CGT appelle les salariés à la mobilisation

Le Canard Vigilant

Numéro 382 – Vendredi 16 Décembre 2022

Réforme des retraites : en janvier ou en décembre, c'est toujours non !



Communiqué intersyndical Retraites : prêts et déterminés

Le président de la République a annoncé le report de l'annonce de la réforme au 10 janvier 2023.

Ce décalage de calendrier ne changera pas l'opposition de toutes les organisations syndicales et de jeunesse à tout recul de l'âge légal de départ en retraite.

Conformément au communiqué intersyndical du 5 décembre, les organisations syndicales et de jeunesse confirment qu'elles se réuniront dans la foulée de l'annonce de la réforme pour construire une réponse commune de mobilisation interprofessionnelle, dès le mois de janvier, si le gouvernement maintient son projet.

Paris le 13 décembre 2022

Le Canard Vigilant

Numéro 382 – Vendredi 16 Décembre 2022

Bonnes fêtes de fin d'année !

Les élus et mandatés CGT vous souhaitent de
bonnes fêtes de fin d'année !

